

Cabourg

Rythmes scolaires : les communes choisissent

QUEST-FRANCE.FR | jeudi 29 juin 2017

708 mots



Merville-Franceville souhaite changer de formule dès la rentrée prochaine. Cabourg consultera les parents d'élèves en octobre. - Crédit Archives Ouest-France

Retour à la semaine de quatre jours ? Fin des activités périscolaires ? Le nouveau gouvernement donne le choix aux collectivités. Sur la Côte fleurie, certaines communes ont décidé.

À Merville-Franceville, retour à quatre jours

C'est sur Twitter que le maire de la commune, Olivier Paz, a fait connaître la décision de Merville-Franceville. **« Vu l'avis unanime des conseils d'école et des enseignants, la commune de Merville-Franceville sollicite le retour à la semaine de quatre jours en septembre »**, a-t-il écrit sur le réseau social.

Cabourg se veut « pragmatique »

À Cabourg, pas de changement à la rentrée prochaine. Juste avant les vacances scolaires, les délais sont trop courts pour tout bouleverser.

« Nous allons être pragmatiques. On ne va pas changer les choses pour les familles aussi rapidement, rappelle le maire, Tristan Duval. Et puis, il y a aussi des emplois en jeu. Des embauches ont été faites pour la rentrée 2018. On ne peut pas dire que l'on a changé d'avis deux mois avant la rentrée. En comptant les ATSEM, (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) en tout, il s'agit de onze personnes qui seraient impactées par ce changement. »

Une consultation auprès des parents d'élèves sera lancée en octobre. **« Ce n'est pas à nous de décider mais aux familles elles-mêmes. »**

La concertation privilégiée à Dives

L'agenda des écoliers de Dives ne devrait pas être bouleversé à la rentrée. **« Nous n'avons pas le temps de prendre des dispositions, puisque le texte vient de tomber, explique le maire, Pierre Mouraret. Pour les activités périscolaires et les rythmes, nous avons bâti un projet avec les parents d'élèves et les enseignants. Si une modification doit être réalisée, ce sera également en concertation, et pas de manière autoritaire. »**

Le sujet sera donc évoqué en septembre. Une inconnue inquiète l' élu : **« Est-ce que l'État continuera à aider financièrement les activités périscolaires ? Le gouvernement n'y a pas répondu, mais c'est une question cruciale. À Dives, ces activités coûtent 90 000 €, avec environ 50 000 € d'aides de l'État. »**

Amfreville devrait attendre 2018

« Prendre la décision de changer les rythmes et les activités alors que les vacances vont commencer serait précipité », juge Xavier Madelaine, maire d'Amfreville.

Le conseil d'école avait débattu sur **« l'éventualité de revenir à la semaine de quatre jours »**, mais **« cela implique beaucoup de facteurs d'organisation : il faudrait que l'intercommune rouvre les centres de loisirs le mercredi matin. Les transports scolaires seraient aussi impactés. »**

Concernant les huit activités périscolaires proposées, **« nous avons des contrats avec des intervenants extérieurs, des conventions avec des associations, mais aussi des jeunes embauchés, dont le contrat est renouvelé à l'année. Ce serait dur de ne pas les reconduire et de les avertir seulement quelques semaines avant. »**

Une année de transition

Pour ajouter à la complication du dossier, les communes anciennement dans le giron de la communauté de communes du Pays de Dozulé (Copadoz) avaient laissé à l'intercommunalité la compétence scolaire. Même après la naissance de la nouvelle communauté de communes, Normandie Cabourg-Pays d'Auge (NCPA), la compétence est restée intercommunale.

« Nous en avons parlé lors du conseil, il a été décidé de prendre du temps pour faire les choses bien et de se donner une année de consultation », explique Sophie Gaugain, maire de Dozulé et vice-présidente de NCPA.

Daphné CAGNARD-BUDIMAN et Louise DELÉPINE.